Editorial

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **42 (1962)**

Heft 1: **La liaison Rhône-Rhin**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Editorial

« Il faut absolument dans l'intérêt de la Suisse, dans celui de la France, que le Haut-Rhône devienne navigable. »

Édouard Herriot,
Genève, 5 novembre 1916.

Depuis ce dimanche 5 novembre 1916 où le Président Herriot, par la magie de son éloquence, avait fait vibrer le cœur des Genevois en faveur de la navigation entre Genève et Lyon, bien de l'eau a coulé sous les ponts des deux villes sans que la réalisation du projet progresse.

L'idée cependant a fait son chemin. De régionales ses dimensions sont devenues nationales, continentales.

C'est de l'Europe qu'il s'agit maintenant.

Notre but, en consacrant ce numéro de notre revue à la liaison Rhône-Rhin, dont on parle beaucoup en ce moment, est double :

— d'une part, faire entendre la voix de la Suisse sur un problème particulièrement important ;

— d'autre part, montrer que ces grandes voies fluviales appelées à relier le Rhin à la Méditerranée auront à jouer un rôle dépassant celui de simples voies de transit : revitalisant certaines régions, créant des axes de développenemt, elles contribueront chacune à l'aménagement interne des territoires, dans les perspectives que laisse prévoir l'intégration européenne. En cela elles ne sont pas concurrentes. La France, la Suisse, l'Europe en ont besoin.

Nous avons pensé qu'il était utile d'apprécier une fois de plus combien les économies de nos deux pays sont complémentaires. Sète, Marseille, ou Lyon, comme Genève, le Canton de Vaud, Fribourg ou la Suisse orientale auront tout à gagner de l'arrivée en Suisse des chalands rhodaniens.

Le raccord franco-suisse Lyon-Genève prendra peut-être du temps. Mais sa réalisation sera une preuve nouvelle de confiance mutuelle, d'amitié, de générosité aussi.

Et devant cette grande œuvre du XXe siècle, on rendra hommage à tous ceux de part et d'autre de la frontière qui y ont cru et travaillé, depuis bien longtemps déjà, et on approuvera Edouard Herriot quand il disait, toujours le même soir à Genève : « On ne crée rien sans un peu d'imagination, sans beaucoup d'imagination, car c'est l'imagination qui prend hypothèque sur l'avenir. Il est des gens qui viennent avec leur règle et leur compas mesurer au centimètre les circonstances du temps présent pour savoir si tel projet exactement à l'heure où on le discute, peut donner tout ce qu'on peut en attendre. Ce sont ceux-là qui se trompent contre ceux qui voient plus loin et plus haut. »

Chambre de commerce suisse en France.